

**Pour une description des degrés de figement des locutions  
martiniquaises: exemple des séquences verbo-nominales *fè* + N  
et *bay* + N**

BOHDANA LIBROVA

*Université de Nice Sophia Antipolis*

**Résumé:** Le présent article propose une description des locutions martiniquaises *fè* + N et *bay* + N en termes de degrés de figement. En vue d'évaluer le figement, nous procédons à une étude croisée des aspects sémantiques et syntaxiques des locutions. Les concepts de subduction et d'incidence, empruntés à la psychomécanique guillaumienne, nous permettent de rendre compte de la structure sémantique interne du signifié polylexical, fortement tributaire des mécanismes tropiques et tendant vers la transparence sémantique, traits qui se reflètent dans la structure syntaxique des SF. Il ne s'agit cependant que d'un des facteurs déterminant cette syntaxe, soumise à la complexité de la globalisation sémantique. Les propriétés syntaxiques des locutions sont évaluées sur la base d'une enquête réalisée en Martinique en 2014, qui nous permet de formuler une grammaire des SF en termes de degrés d'acceptabilité, tout en révélant la présence d'une variation due à la diversité des pratiques langagières au sein du continuum linguistique créole.

**Mots-clés:** phraséologie; degré de figement; créole martiniquais; linguistique psychomécanique

**Abstract:** This paper examines the relation between semantic structure and syntactic frozenness of the Martinican Creole verbo-nominal constructions *fè* + N and *bay* + N. The semantic structures (which are analyzed with the help of componential semantics and psycho-mechanic linguistics) of these polylexical items are to a large extent determined by the metaphorical sense of their components and display a strong tendency to meaning transparency. These semantic properties are reflected, to a certain extent, in the syntactic structures of the constructions. Nevertheless, their syntax is globally determined by a multiplicity of factors, due to their semantic globalization. The degrees of syntactic frozenness are brought out on the basis of a survey realized in Martinique in 2014. The answers of the interviewed creolophones provide fundaments to a grammar of idiomatic expressions and, at the same time, reveal an important variation due to the linguistic continuum of Martinican Creole.

**Keywords:** phraseology; degree of fixedness; Martinican Creole; psycho-mechanic linguistics

## Introduction

Les langues créoles se caractérisent par une forte polyfonctionnalité et par une métaphoricité importante, traits qui découlent des conditions historiques de la genèse des créoles, créés en urgence au contact entre les populations serviles multilingues et la langue du groupe dominant, le français. La multiplicité des séquences figées (SF) constitue un des aspects de ce lexique à la fois économique et expressif.

Les séquences figées du créole martiniquais n'ont pas fait, jusqu'ici, l'objet d'une étude systématique. L'analyse de leur fonctionnement en termes de degrés de figement ne va pas sans quelques difficultés, relatives à la variabilité des usages, aux interférences avec le français et à l'absence de tests spécifiquement conçus pour le créole, qu'il faut donc expérimenter.

Dans ces pages, nous voulons proposer une première esquisse d'une telle étude, que nous avons limitée à un choix de séquences verbo-nominales construites sur *bay*<sup>1</sup>, «donner» et *fè*, «faire». Nous allons consacrer à ces expressions une étude sémantique (avec un bref volet étymologique) et syntaxique, en croisant les deux critères afin d'apprécier les rapports qui existent entre les propriétés sémantiques des locutions et leur figement syntaxique<sup>2</sup>.

Pour l'analyse sémantique, nous nous appuyons sur deux outils: d'une part, sur la théorie componentielle adaptée à l'analyse contextuelle (Rastier 1987), d'autre part, sur la lexicologie d'inspiration guillaumienne (Picoche 1995, Librova 2010), à laquelle nous empruntons la notion de subduction, que nous concevons ici comme l'occultation d'une partie du signifié corrélée à la saillance d'un sème afférent ou inhérent (procédé typiquement à l'œuvre dans la métaphore). La notion de subduction nous permettra de répartir les séquences étudiées en trois catégories (sans oublier tout ce qu'une telle schématisation comporte de simplificateur). Ainsi, la subduction peut affecter:

- 1) le verbe uniquement: [V] + N<sup>3</sup> (N garde globalement son sens «propre»):

<sup>1</sup> Ce verbe, issu du fr. *bailler*, présente l'allomorphie *bay* et *ba*.

<sup>2</sup> Nous engloberons dans notre corpus également quelques séquences qui pourraient être qualifiées de «constructions verbo-nominales à verbe support» (cf. Gross 1996: 72-78), étant donné la présomption d'un figement partiel.

<sup>3</sup> Le soulignement indique que le N constitue la tête sémantique, orientant l'interprétation de la SF.

**bay balan**, «donner de l'élan, de la vitesse, encourager, inciter»

2) chacune des deux composantes: [V] + [N] (le N est figuré):

**fè goj** «chercher à intimider qqn, crier après qqn»; litt. «\*faire gorge»

3) le verbe toujours, mais, par-delà, également l'unité polylexicale dans son ensemble: [[V] + N]: **bay gaz** «accélérer», «embêter»; litt. «\*donner du gaz»

Compte tenu de ces structures, nous pouvons présumer que la non-compositionnalité sémantique (autrement dit, le figement sémantique<sup>4</sup>) augmente, globalement, de 1 à 3. A partir de là, on pourrait supposer qu'il en irait de même du figement syntaxique, une corrélation étant régulièrement constatée entre les deux types de figement<sup>5</sup>. Toutefois, on a également observé que cette correspondance comporte de nombreuses failles<sup>6</sup>. Dans les pages qui suivent, nous tâcherons de dégager les caractéristiques de cette articulation, telle qu'elle se présente en créole.

En vue d'obtenir un support fiable pour l'étude du figement syntaxique, nous avons procédé à une série de tests transformationnels au cours d'une enquête que nous avons réalisée en Martinique en novembre 2014 (dans les communes de Schoelcher, Saint-Pierre, Basse-Pointe, Tartane et Sainte-Luce). L'appréciation des degrés de figement syntaxique en créole pose deux problèmes spécifiques.

Tout d'abord, la fluctuation notoire de l'usage linguistique: depuis longtemps, les chercheurs ont mis en évidence la présence d'un continuum «mésolèctal»<sup>7</sup>, englobant les différentes variétés d'usage, intermédiaires entre ce qu'on a appelé «basilecte» (le créole correspondant à l'usage jugé le plus ancien, le plus authentique, en général recueilli auprès des locuteurs âgés en milieu rural<sup>8</sup>) et «acrolecte», le français. Ce concept binaire (basilecte – acrolecte) – impliquant à l'origine une distinction de type diastratique entre «variété basse» et «variété haute» – par rapport auquel se définissent les différents paliers du continuum mésolèctal, a été critiqué par L.-F. Prudent, pour qui l'essentiel des productions langagières martiniquaises relèveraient d'un «interlecte»,

---

<sup>4</sup> Cf. Gross 1996: 154.

<sup>5</sup> Cf. Gross 1996: 154.

<sup>6</sup> Cf. Mejri 2011: 76.

<sup>7</sup> Cf. Decamp, Bickerton, Bailey, cités par Prudent 1981: 25.

<sup>8</sup> Ce type de créole fait, peu ou prou, l'objet de descriptions grammaticales telles que le *Fondal natal* de Jean Bernabé (1983).

par définition fluctuant et procédant d'une seule grammaire, celle d'une «macro-langue martiniquaise»<sup>9</sup>.

Sans vouloir prendre position au sein de ce débat, force est de constater que le créole martiniquais présente effectivement une importante variation au sein d'un continuum, et qu'il fait aujourd'hui, dans la bouche de tout locuteur, l'objet d'une francisation plus ou moins importante<sup>10</sup>. Une enquête sur le créole martiniquais contemporain doit donc tenir compte de cette variabilité de l'usage, dans ce qu'elle a de fluctuant<sup>11</sup>, mais aussi dans ce qu'elle peut révéler – à travers son aspect quantitatif – de stable à propos des systèmes institués<sup>12</sup>. A ce titre, il nous a fallu analyser attentivement les énoncés et les commentaires épilinguistiques de nos informateurs, afin de pouvoir situer leurs pratiques le plus précisément possible au sein du continuum linguistique créole.

Ensuite, l'évaluation du figement syntaxique se heurte à l'absence d'un outillage adapté au créole. Il a donc été nécessaire de concevoir des tests tenant compte des particularités de la syntaxe créole, tout en s'inspirant des tests existants<sup>13</sup> là où les structures syntaxiques du créole rejoignent celles du français.

Afin de pouvoir évaluer le degré de figement syntaxique, nous avons mis en oeuvre les modifications suivantes:

1. Suppression du V
2. Interrogation à l'aide du morphème *ki*, «quel», incident au N
3. Relativisation<sup>14</sup>
4. Clivage par extraction, procédé fréquent du renforcement du verbe en créole, fréquemment associé à la reduplication du prédicat clivé: *Sé palé yo ka palé* «Ils parlent sans relâche». Nous n'avons toutefois proposé que des exemples de clivage simple, sans prédicat dédoublé.

<sup>9</sup> Prudent 1993: 30, 605 et *passim*. Cf. également Bernabé (1983: 603), pour qui l'interlecte est «l'ensemble des réalisations suscitées par le contact du basilecte (créole) et l'acrolecte (français standard)».

<sup>10</sup> Cf. Prudent 1993: 620.

<sup>11</sup> Cet aspect est souligné par Prudent, préférant une approche qui consiste à «étudier les pratiques langagières plutôt que les langues et, pour cause de dynamique de l'objet, opte pour les composantes de la matière communicative plutôt que pour les systèmes décrétés distincts pour la commodité de l'étude.» (1993: 34)

<sup>12</sup> C'est-à-dire, du système du basilecte (dont Prudent admet lui-même l'existence, tout en estimant cependant qu'il est «en forte perte de vitesse aujourd'hui» 1993: 604) et de celui des différentes variétés mésolectales, dont on a montré qu'elles s'emboîtent entre elles selon des règles implicationnelles (cf. Prudent 1981: 25).

<sup>13</sup> Par exemple, Gross 1982, Gross 1996, Mejri 2005 etc.

<sup>14</sup> Asyndétique en créole: ex. *Ga bel wob-la i ba mwen an !* «Regarde la belle robe qu'il m'a donnée !»

5. Intensification par insertion des adjectifs *bon, gwo*, «gros» et *ti*, «petit» (ce dernier en clivage négatif). Il s'agit de procédés d'intensification du sens canoniques: ex. *Pyè dòmì bon (gwo) dòmì* «Pierre a beaucoup dormi»; *Sé pa ti dòmì Pyè dòmì* «Pierre n'a pas dormi qu'un peu», «Pierre a énormément dormi»<sup>15</sup>. Le résultat positif de ces deux tests ne peut être révélateur que d'un léger affaiblissement du figement, étant donné le caractère fortement grammaticalisé de ces procédés et leur compatibilité avec les structures lexicales les plus monolithes (telles qu'un thème verbal plus ou moins nominalisé dans les exemples précités). En revanche, l'impossibilité de ces tests est généralement indice d'un figement maximal.
6. Insertion de l'article indéfini *an* et de *an ti*, «un petit»
7. Intensification à l'aide de *yan* (forme renforcée exclamative du déterminant indéfini *an*)
8. Négation par antéposition du morphème négatif *pies*, «aucun»: cf. *Pa ni pies pwoblem* «Il n'y a aucun problème».
9. Passivation: ex. *Kay-la ka balié* «La maison est balayée».
10. Exclamation en *mi + N*: ex. *Mi fanm, (mi) !* «Quelle femme !»<sup>16</sup> (dans la mesure où le *mi* exclamatif sous-entend le V)
11. Quantification par des adverbiaux tels que *anlo* «beaucoup», *an patjé* «un paquet» ou bien *plis*.
12. Possessivation: ex. *I ka fè ganm-li* «Il fait son intéressant».

Pour indiquer les degrés d'acceptabilité des modifications (en fonction du critère quantitatif, avec prise en compte de la position approximative de chaque locuteur au sein du continuum créole), nous nous servons des signes suivants: + = modification acceptée sans réserve; tout au plus, un locuteur peut refuser sans pour autant constituer une dérive significative; +(-) = modification acceptée par la majorité des locuteurs; +/- = modification moyennement acceptée; -(+) = modification refusée par la majorité des locuteurs; --(+) = modification refusée quasi-unanimement, avec toutefois quelques exceptions notables; - = modification refusée; ?? = incertitude du locuteur; (+) ou (-) = modification acceptée ou refusée, mais l'échantillon de locuteurs pris en compte n'est pas suffisamment représentatif.

Compte tenu des modalités spontanées de l'enquête, notre échantillon de locuteurs varie légèrement en fonction des SF. Bien que la plupart des locuteurs aient été sollicités pour l'ensemble du questionnaire,

---

<sup>15</sup> Bernabé 1983: 1081-84.

<sup>16</sup> *Mi* signifie «voici», mais prend également un sens exclamatif: «Quel... !»

quelques-uns (pressés ou trop âgés, par exemple) n'ont été interrogés que sur un choix de SF et/ou sur des points précis. Enfin, la batterie de tests peut varier légèrement selon les SF.

Nous allons montrer le détail de notre démarche à propos de la première SF retenue, *bay balan*. Pour les SF suivantes, nous nous limiterons à résumer les réponses obtenues, tout en développant davantage notre démonstration au sujet des points les plus importants.

## 1. SF à tête sémantique plénière: [V] + N

### 1.1. SF à tête plénière susceptible d'inflexions métonymiques

#### 1.1.1. Bay balan

«Donner de l'élan, mettre en mouvement, se dépêcher, encourager, aider au lancement...»; *balan* < fr. *ballant*, participe présent substantivé du verbe *baller*.

ex. *Bay balan !* «Presse-toi !»; *I ka ba koy*<sup>17</sup> *balan*, «Il se dépêche.»

Suppression du V: +

**bay balan** → **balan** «élan, rythme, mouvement, allant, vitesse, énergie»

Interrogation: +/-

**a) Ki balan i ka bay?**, litt. «Quelle vitesse il donne?», donc «A quelle vitesse avance-t-il?»

**b) Ki balan nou pou bay?**, litt. «Quel rythme devons-nous donner?», donc, «adopter?»

Les informateurs (dont certains tendent à interpréter la séquence orale [baj] (= *bay*, «donner») comme *ba'y* «lui donner») ne sont pas unanimes (10 +; 4 -): si deux enseignants de créole acceptent la transformation, deux autres la refusent, nous signalant que l'usage ne permet guère d'énoncer ce type d'interrogation, rejoignant ainsi le refus catégorique de deux locuteurs préférant sauvegarder une relative intégrité de l'expression comme dans *Kisa nou pou fè pou ba'y plis balan?* «Que devons-nous faire pour lui donner plus de peps?» ou *Kisa nou pé fè pou i*

---

<sup>17</sup> *Koy* = pronom réfléchi «se», issu par grammaticalisation de *kò* «corps» + *y* «lui», «son corps».

*ba koy plis balan?*, «Que pouvons-nous faire pour qu'il se grouille plus?»<sup>18</sup>

Parmi les locuteurs qui acceptent la transformation, un ne retient que (b), tandis que deux autres manifestent une hésitation qui semble montrer l'absence de la formulation du répertoire actif des créolophones; enfin, cinq autres informateurs acceptent la transformation sans réserve. Il s'agit toutefois de locuteurs relativement insécures. Deux locuteurs nous indiquent la bascule de l'expression ainsi transformée dans le domaine sémantique de l'aide: «Qu'est-ce qu'on peut faire pour une personne?», point que l'on retiendra puisqu'il est manifestement corrélé au défigement syntaxique de la séquence, constat qui ressortira dans d'autres tests.

Relativation: +/-

**I té sirpri wè (sav) balan sa ba mwen**, litt. «Il était surpris de voir (savoir) l'élan que cela m'a donné».

7 +; 6 -

Parmi les réponses positives, on note de nombreuses hésitations (3 locuteurs) et la présence d'un locuteur relativement insécure, ainsi que de deux intellectuels à tendance innovante. Les locuteurs qui refusent la transformation nous indiquent comme construction attendue des complétives du type *I té sirpri wè koumanniè sa ba mwen balan*, litt. «Il était surpris de voir comment cela m'a aidé», sauvegardant l'intégrité de la SF. En outre, une fois de plus, la transformation est associée au concept de l'aide (désormais, «sens 2»): «Il était surpris de voir l'aide que ça m'a apporté».

Clivage: +/-

**Sé balan sa ba mwen**, litt. «C'est de l'élan que cela m'a donné», donc «Cela m'a bien boosté».

8 +; 7 -

Parmi les personnes n'acceptant pas la transformation, nous trouvons tous les locuteurs les plus proches du modèle basilectal, mais également deux parmi les plus tolérants vis-à-vis des modifications. Les réponses positives sont le plus souvent associées au domaine de l'aide: «Ça m'a rendu service», «Cela m'a aidé» (synonyme de *Sé an pal sa ba mwen*). En effet, du témoignage d'un locuteur créolophone cultivé, la transformation serait impossible pour un sens autre que «aider»: on aurait

---

<sup>18</sup> La présence entre V et N d'un COS (en l'occurrence, des pronoms personnels y «lui» et *koy* «se») ne rompt pas l'unité de la SF, vu que le complément du verbe est obligatoirement postposé à ce dernier.

obligatoirement *I ba mwen balan pou man pati* pour le sens de «Il m'a incité à partir».

Néanmoins, 7 locuteurs n'admettent la transformation sous aucune condition sémantique: selon eux, l'usage préférerait toujours des variantes plus soudées, telles que *Sa ba mwen an bon balan, I ba mwen an bel balan*.

Le refus est encore davantage tranché pour la question complémentaire *Sé balan i ba koy*, dont le signifié polylexical théorique serait «Il s'est bien dépêché, décidé» (litt. «C'est de la vitesse/de l'élan qu'il s'est donné»): 3 - contre 1?? et 1 +, émanant d'un locuteur ayant une approche analytique du créole. On préférera nettement *I ba koy bon balan*.

Intensification par insertion de *bon/gwo*: + (uniquement avec *bon*)

**Sa ba mwen bon balan**: forme unanimement acceptée, avec le sens de «Cela m'a donné un bel élan, cela m'a bien boosté, cela m'a fait aller de l'avant...»

**Sa ba mwen an bon balan**: l'ajout de l'article, unanimement accepté, génère le sens de «aider»: «Cela m'a bien aidé».

Insertion de l'article indéfini: +

**I ka ba'y an balan**, litt. «Il lui donne un élan/un allant.»

Tous les 14 locuteurs interrogés acceptent cette transformation, mais indiquent qu'elle déplace le sens dans le domaine conceptuel de l'aide: la forme signifie donc «Il l'aide, il lui donne un coup de main», devenant alors synonyme de *I ka ba'y an pal*.

Deux locuteurs (Basse-Pointe, 55 ans, très attaché à l'usage, et un adolescent originaire de Schoelcher) n'acceptent pas l'article indéfini sans l'adjectif *bon* ou *bel*, tandis qu'une locutrice profondément compétente préfère également des formes contenant ces adjectifs, au sens de «aider, faire avancer».

Insertion de *an + ti*: (+)

**I ka ba'y an ti balan**. «Il lui donne un petit coup de main»

Négation par antéposition de *pies*: +

**Sa pa ba mwen pies balan** litt. «Cela ne m'a donné aucun élan». Le sens très majoritaire qui se dégage des réponses, toutes positives (17) contre une seule réponse négative, est, une fois de plus, celui de l'aide: «Cela ne m'a pas aidé, il n'y a eu aucun résultat...»

Passivation: -

**Fok plis balan ka bay ba sé moun-tala**, litt. «Il faut que plus d'énergie/force soit donné à ces gens.»



La forme est unanimement refusée, au profit de formes plus soudées telles que *Fok ba sé moun-tala plis balan*, «Il faut donner à ces gens plus d'énergie», *Fok ou ba sé moun-tala plis balan*. «Tu dois donner plus de force à ces gens». Par conséquent, trois points ressortent:

1) La plupart des transformations – la suppression du verbe mise à part – engendrent le signifié métonymique de «aider, donner un coup de main», dont la forme de base correspond à **ba (an moun) an balan**, avec présence obligatoire de l'indéfini. Certaines d'entre elles peuvent, certes, conserver le sens 1 («donner de l'énergie, encourager, booster»), d'autant que ces concepts peuvent, en contexte, constituer une forme d'aide. Mais ce signifié reste alors marginal. C'est ainsi que le défigement syntaxique partiel génère une polysémie fondée sur le mécanisme métonymique.

2) Le haut degré de figement syntaxique de la séquence dans les variétés «basilectales», semble, de prime abord, peu cohérent avec la compositionnalité sémantique (*bay balan*, «donner + vitesse, élan, énergie etc.»). Force est donc de constater que le figement syntaxique n'est pas uniquement fonction de la compositionnalité sémantique. Dans le cadre de la globalisation sémantique<sup>19</sup>, la structure de la locution reflète également le caractère de la notion exprimée par le signifié polylexical: une accélération, un encouragement. Compte tenu de ce sémantisme, le V ne saurait qu'être précocement incident au N. Ce qui n'est pas le cas du sémantisme «aider, donner un coup de main», l'aide étant une notion conceptuellement isolable, quantifiable, d'où une incidence<sup>20</sup> V – N plus tardive, et la présence du déterminant indéfini, la possibilité d'antéposition de *pies* «aucun», et d'autres transformations dans un créole de type mésolectal.

3) Nous voyons se dessiner deux profils de la SF, en fonction du segment envisagé du continuum créole. Dans les variétés proches du modèle basilectal, la SF apparaît nettement plus soudée que dans des variétés se rapprochant du français: ce sont en particulier les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> modifications qui paraissent inacceptables dans un parler de type traditionnel, tandis qu'elles seraient compatibles avec un usage de type mésolectal.

### 1.1.2. Bay lavwa<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Cf. Mejri 1998.

<sup>20</sup> Autrement dit, la relation de l'apport au support sémantique (cf. Guillaume, 1971: 137).

<sup>21</sup> La composante *la*, s'étant soudée avec le nom *vwa*, issu du français *voix*, a perdu la valeur grammaticale qu'elle avait en français, en tant qu'article défini. En créole, *lavwa* = «voix».

Litt. «donner de la voix»: «entonner un chant, chanter (tous ensemble), répondre en chœur (notamment dans le chant traditionnel bèlè), jouer (de la musique)». Cette locution est moins fréquente que la précédente, restant typiquement associée au contexte du chant traditionnel.

Ex. *Vini bay lavwa !* «Venez chanter !», *Tanbou-a ka bay lavwa*, «Le tambour roule.» (Kassav, *Tonbé léta*)

Suppression du V: +

**Bay lavwa** → **lavwa** «voix, chant, rythme, air, musique» (surtout dans la musique traditionnelle bèlè)

Interrogation: -(+)

**Ki lavwa ésa yo ka bay la?**, litt. «Quelle voix est-ce qu'ils donnent là?»

9 +, 9 –

Au vu des réponses, il apparaît que l'on emploierait plus spontanément des verbes tels que *réponn* «répondre» ou bien *vwéyé* «envoyer, entonner», *woulé* «rouler, résonner»: *Ki lavwa sé moun-lan ka réponn/vwéyé?*, *Ki lavwa ki ka woulé la?* Plusieurs locuteurs estiment en outre qu'il s'agit d'un calque sur le français, inusité en créole standard. Enfin, un locuteur n'accepte la structure qu'avec la variante *vwa*, ce qui semble aller de pair avec son caractère francisé: *Ki vwa ésa yo ka bay la?*

Relativation: +

**a) Kouté lavwa yo ka bay la !**, «Écoute la musique qu'ils jouent/la chanson qu'ils chantent !»

Deux locuteurs indiquent, en ce contexte, un degré de typicalité plus élevé des verbes *vwéyé* et *woulé* (*Kouté lavwa ki ka woulé la !*), sans pour autant refuser la transformation.

**b) Tout lavwa yo ka bay la bel.** «Toutes les chansons qu'ils chantent sont belles/Toute la musique qu'ils jouent est belle»

Insertion du déterminant indéfini: +/-

**Yo (ka) bay an lavwa.**

9 +; 7-; 1??

Au vu de la typologie linguistique des locuteurs qui refusent cette modification, nous pouvons formuler l'hypothèse que le basilecte s'accommode mal de l'indéfini dans cette SF, quel que soit le contexte; en revanche, un usage plus mésolectal tend à admettre l'ajout de *an* en contexte spécifique (notamment au passé: *Yo bay an lavwa* et au futur *Nou key bay an lavwa* ou bien à la modalité injonctive: *Annou bay an lavwa !*, «Chantons, participons (au chant collectif) !»).

Intensification par *bon*: (+)

**a) Yo ka bay bon lavwa.**

**b) Yo ka bay an bon/bel lavwa.**

Insertion de *an + ti*: +

**Annou bay an ti lavwa !**, litt. «Donnons une petite voix !»: «Chantons un peu !», «Participons!»; Il s'agit typiquement d'une invitation à contribuer au chant collectif traditionnel.

Négation par antéposition de *pies*: +

**Yo pa ka bay pies lavwa.**

Le sens - réalisable, du témoignage de nos informateurs, uniquement dans le contexte du chant collectif - est «Ils ne participent pas».

Passivation: (-)

Cette question n'a été posée qu'à un seul informateur. La réponse doit donc rester sujette à caution, d'autant plus que la transformation est possible en créole guadeloupéen: **lavwa ka bay**, «la nouvelle se répand».

Le figement syntaxique de cette SF apparaît un peu moins important que pour *bay balan* au sens 1. Ceci est dû, à notre avis, au caractère du sémantisme polylexical, où la notion de chant ou d'air de musique apparaît comme conceptuellement isolable. Autrement dit, l'incidence du V au N est plus tardive, ouvrant la possibilité à certaines transformations. On se rapproche ici du fonctionnement de *bay an balan* (sens 2, «donner un coup de main»). Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de noter que la notion d'aide (apportée au soliste par le public) a été explicitement relevée par certains informateurs (à propos du 4<sup>e</sup> test).

Il reste néanmoins que, du point de vue statistique, la forme soudée, **bay lavwa**, domine nettement et que plusieurs transformations (2 et 4, notamment) semblent incompatibles avec un usage du type basilectal.

## 1.2. SF à tête plénière polysémique

Ici, le N est une métaphore ou une métonymie lexicalisée: la réponse au test de suppression du V est, dans tous les cas, positive.

### 1.2.1. Fè jé (épi an moun)

1) «jouer», 2) «se moquer (de quelqu'un), plaisanter»

Étymologiquement, il s'agit sans doute d'une formation créole, bien qu'on puisse également penser à une origine directe en français régional de Normandie, au vu de la locution *faire jeu*, qui semble avoir signifié «se moquer» en ancien normand: Tant que *mont grant gieu en fesoient/Ceulz du païs qui ce veoient...* (*Vie de St Evroul*, éd. Sandqvist, 3475, glossaire).

Les deux acceptions polysémiques, reliées entre elles par un lien de type métonymique, peuvent parfois interférer, si le contexte y est propice, comme dans l'exemple suivant:

*Mi lapli tonbé anlè razié, sé kon si Bondié ka fè jé.* (Ina Césaire, *Apré lapli*) «Voici que la pluie tombe sur les fourrés, à croire que le Bon Dieu s'amuse<sup>22</sup>.»

Toutes les transformations demandées sont acceptées à l'unanimité (voir le tableau en fin d'article), sauf la passivation: **Jé ka fet** au sens 2 est refusé par tous les informateurs.

### 1.2.2. Fè lafet (épi an moun)

1) «faire la fête», 2) «se moquer (de qqn), plaisanter»<sup>23</sup>

Là aussi, les informateurs acceptent toutes les transformations proposées, la passivation mise à part (pour le sens 2): **Lafet ka fet** -. En outre, chez aucun de nos informateurs, aucune interférence entre les sens 1 et 2 n'est constatée, le contexte levant toute ambiguïté.

C'est le caractère pleinement lexicalisé du N - tête et l'incidence relativement tardive du V à ce N qui semblent expliquer cette malléabilité syntaxique.

Notons enfin que, du témoignage de nos informateurs, les deux SF *fè jé* et *fè lafet* se comportent en syntaxe exactement comme leur synonyme *fè djendjen* (où *djendjen* = «plaisanterie, moquerie, bêtise»), que nous n'analysons pas ici.

### 1.2.3. Fè ganm

«faire des manières, faire l'élégant/l'intéressant, frimer, se montrer arrogant»

Ex. *Boug-tala ka fè ganm !* «Ce type se la joue !»; *Pa fè ganm anlè mwen !* «Ne me snobe pas !»

Le mot *ganm* existe de façon indépendante au sens de «manières affectées, prestance» (RC), «frime, élégance», voire «orgueil, toupet»<sup>24</sup> et

<sup>22</sup> Nous remercions Antoine Chasseur pour sa traduction de cette occurrence.

<sup>23</sup> Notons l'existence de la SF synonyme *mété an moun alafet*, «se moquer de qqn».

<sup>24</sup> Ce dernier sens, moins courant, peut être illustré par l'extrait suivant de la chanson *Pawol Granmoun* de Jocelyne Béroard: «Mwen té ni *ganm* pa lé kouté /...Lè granmoun té ka rakonté /...adan lavi i ni zonbi / ...ki ka maré lespri jennfi. «J'avais le toupet de ne pas écouter les anciens, lorsqu'ils racontaient que dans la vie il y a des zombies, qui ensorcèlent l'esprit des jeunes filles.»

a même donné lieu à un dérivé verbal: *I ganmé koy* «Il s'est attifé» (informateurs de Sainte-Luce) et adjectival: *Misié sé sa ki ganmé !* «Il est très prétentieux/élégant !» (informateur de Tartane).

Étymologiquement, deux scénarios sont possibles:

1) ou bien la SF est issue directement d'un sens métaphorique de *ganm*, tel que «\*frime», sens annoncé depuis l'histoire du français (cf. mfr. *gamme* «manière d'être», *Vie de St Evroul*, éd. Sandqvist, 4140, *a haute game*, «excellamment»; monter à *la haute game* «parvenir à une haute situation»; *savoir sa gamme* «être habile, adroit» (DMF et FEW, 4,49a-49b), *chanter sa gamme à qqn*, «faire des reproches» (TLFi); en normand, *gamme* peut dénoter l'agressivité verbale (cf. DECA, *gamme*). On aurait alors l'évolution [V] + [N] → [V] + N, après lexicalisation de *ganm*.

2) ou bien elle remonte à la SF française *faire ses/des gammes* au sens musical, qui aurait subi une subduction dans son ensemble signifiant, l'idée du savoir-faire musical amenant les notions d'élégance et de frime. Il faudrait supposer un début de cette évolution – peut-être avec la contribution d'un des sens figurés de *gamme* - dès le français colonial, car autrement on s'expliquerait mal la forte analogie observée entre l'évolution de la famille de *ganm* dans la région Atlantique (voir DECA, *gamme*) et dans l'Océan Indien (voir DECOI 12/I, 144). Dès lors, nous pouvons poser un deuxième schéma hypothétique: [[V] + N] (+ [N]) → [V] + N.

Conformément à la structure résultante à tête lexicalisée, **fè ganm** admet toutes les transformations demandées à nos informateurs<sup>25</sup>; seule la passivation ne semble pas possible: **Ganm ka fet isia**, litt. «La frime est faite ici» (sauf pour 3 locuteurs sur 17, situés haut sur le continuum).

Trois autres modifications font apparaître une hésitation de l'usage, bien qu'elles soient acceptées par la majorité des locuteurs:

---

<sup>25</sup> Pour les transformations suivantes, tous les informateurs sont unanimes: l'interrogation: *Ki ganm i ka fè la?* «Qu'a-t-il à frimer ainsi?», l'intensification à l'aide de *bon*: *I ka fè bon ganm !*, l'intensification à l'aide de *yan*: *I ka fè yan ganm !*, le clivage: *Sé ganm i ka fè*, la possessivité: *I vini épi tout ganm-li*, «Il est venu avec toute sa frime», la relativité: *Ga/Gadé ganm i ka fè la !* «Regarde comme il frime !»; le clivage négatif avec *ti*: *Sé pa ti ganm i ka fè*, la quantification: *I ka fè anlo ganm*, «Il fait beaucoup de frime».

L'insertion de l'indéfini est refusée avec le verbe au présent par la plupart des informateurs, l'un d'entre eux l'attribuant à un usage décréolisé: «Ce n'est pas du bon créole.» Cependant, un nombre non négligeable de locuteurs (5) acceptent *an* avec la temporalité passée: *Yè oswè, i fè an ganm anlè mwen* («Hier soir, il m'a snobé»). Cette modification s'accompagne, en outre, de la présence obligatoire d'un complément indiquant le destinataire: *anlè (an moun)*, litt. «sur qqn». Toutefois, trois locuteurs âgés refusent explicitement le déterminant indéfini quelle que soit la temporalité.

Quant à la négation par antéposition de *pies*, elle est quasi unanimement acceptée: **I pa ka fè pies ganm (anlè mwen): +**. Nous notons toutefois le refus catégorique de l'un des locuteurs hautement compétents, au profit de *Sé pa an moun ki ganmé, I pa ganmé*. La tournure avec *pies* est en effet peu habituelle et contextuellement restreinte. On notera également la préférence spontanée d'une locutrice âgée pour la structure de base non renforcée *Moun-taa pa ka fè ganm*. «Cet homme-là ne frime pas».

Enfin, la tournure exclamative en *mi* – qui présuppose selon nous le verbe *fè* implicite – est très spontanément acceptée par nos informateurs: **Mi ganm, é !** ou bien **Mi ganm, mi !**, avec la réalisation d'un signifié exclamatif du type: «Quelle élégance/Quelle arrogance !». Seuls quelques locuteurs âgés préfèrent ici la forme adjectivale *ganmé*: *Mi ganmé !*

#### 1.2.4. Fè diez

Cette SF est, à peu de choses près, synonyme de la précédente: «faire l'élégant, faire des manières, frimer». Ex.: *I té ka fè diez ba moun épi an Rolex, i té ka ponnnen abò bato miliardè...* «Il frimait devant les gens avec une Rolex, il se promenait à bord d'un bateau de milliardaire...» ([www.domtomnews.com/v1/author/montray/page/65](http://www.domtomnews.com/v1/author/montray/page/65))

Le signifié polylexical a été formé – très probablement – à partir du sens littéral de «faire des dièses» (en musique), par analogie et par jeu de mots avec *fè ganm*<sup>26</sup>. Par la suite, le nom **diez** «prestance» a dû s'émanciper de la locution **fè diez**, selon la proportionnelle:

<sup>26</sup> Ce cheminement étymologique revit dans la création littéraire à travers la remotivation par le sens musical de *ganm*, comme dans la chanson *Di'y mési* de Jocelyne Béroard: «Té ni dé-twa piano *ka fè ganm* / Ek tanbou man ja tann wo an mòn-la / Dives réponndé té ka dépozé not *ka fè diez* / Anlè tanbou, manmay, é mwen pri an sa...» ou bien, en français régional, dans la locution *plein de gammes et de dièses*: «Mais la plupart d'entre nous se muriaient dans un silence. Si bien que les gens d'En-Ville, manieurs de grand français *plein*

fè ganm    fè diez  
----- = -----  
ganm                    diez

Les sèmes mis à contribution sont ici /savoir-faire musical supérieur/, source d’orgueil/ et /objet d’admiration/. Nous pouvons poser le schéma suivant pour expliquer le mécanisme:  $[[V] + N] \rightarrow [V] + [N] \rightarrow [V] + \underline{N}$ , cette dernière phase étant atteinte après lexicalisation du N *diez* au sens de «prestance, élégance affectée, manières».

Le nom *diez* a ensuite donné lieu à une dérivation: *diézè* «élégant, plein de prestance» (RC): I *diézè* (informateur de Tartane) (voir DECA, *dièse* pour les autres créoles).

Au vu des résultats de l’enquête<sup>27</sup>, il apparaît que cette locution fonctionne de la même manière que son homologue *fè ganm*, avec toutefois une acceptabilité moindre au niveau de trois tests: l’insertion de l’indéfini, la négation par *pies* antéposé et le clivage (voir le tableau final).

C’est l’insertion de l’indéfini qui apparaît comme la plus discutable, acceptée par seulement 9 locuteurs sur 19. 5 informateurs nous indiquent en outre explicitement que l’indéfini ne peut s’employer qu’avec le verbe au passé et en présence de la désignation du destinataire: *Té ni an jou, i fè an diez anlè’y*. «Un jour, il l’a snobé.»

Ces faibles différences entre les deux locutions sembleraient montrer un degré de figement légèrement supérieur pour *fè diez* par rapport à *fè ganm*, sans doute dû à une fréquence moindre de la SF *fè diez* et de *diez* seul au sens de «élégance, manières, etc.», par rapport à *ganm*, synonyme plus fréquent.

### 3. SF à tête sémantique subduite: [V] + [N]

#### 3.1. Fè goj

«Défier, tenir tête» (RC), «chercher à intimider (en haussant le ton)», «se montrer agressif, crier après qqn (en affirmant sa supériorité)». La locution implique que le sujet, se sentant en position de force, cherche à intimider l’autre, le plus souvent en lui parlant d’une manière agressive, comme dans la querelle conjugale montrée dans cette chanson:

---

*de gammes et de dièses*, nous décrivaient comme taciturnes ou impassibles». (R. Confiant, *La Jarre d’Or*, 17)

<sup>27</sup> On se référera à la note 25, où l’on pourra simplement substituer *diez* à *ganm* pour obtenir les formulations correspondantes.

Ex.: *Non, si ou dézespéré sé pa rézon pou nou déchiré/Pa fè goj anlè mwèn, dakò?* (Tony Chasseur, *Dakò*) «... Ne crie pas après moi, d'accord?»

A la base de cette locution, il y a certainement l'image de la gorge en tant que /siège de la voix/, associée en particulier à l'émission des sons gutturaux, /durs/, connotant l'agressivité/, et à une /voix forte/.

Ce sens est cohérent avec des sémantismes métaphoriques que *gorge* et sa famille ont connus dans l'histoire du français: par exemple, en moyen français, *parler sur gorge* signifiait «parler avec hauteur» (FEW IV, 332b) et *gorger* qqn «se moquer, faire des gorges chaudes de qqn, l'injurier» (DMF); en ancien français, *gorgies*, signifiait «paroles dites à la légère, injure»; en ancienne Flandre, on avait *gorge*, «raillerie piquante» et, dans le Centre, *se gorger* «se disputer» (1569) (FEW IV, 332b). Sans vouloir préjuger d'une filiation étymologique directe, on notera également la locution *faire grosse gorge* «tirer vanité de qqch» (1808, FEW, *ibid.*), structurellement analogue à la variante **fè gwo goj** qui, du témoignage de quelques informateurs âgés, serait même la seule forme acceptable de la SF.

**Fè goj** présente une grande tolérance aux modifications, très proche de celle des deux locutions *fè ganm* et *fè diez*. Les tests sont acceptés unanimement ou peu s'en faut, trois types mis à part:

-1) La passivation: **Goj ka fet isia: -**.

-2) L'antéposition de *pies* «aucun» fait l'objet de refus de la part de trois locuteurs, qui lui préfèrent des formes cohésives telles que *Misié sé pa an boug ki ka fè goj*, «Ce n'est pas quelqu'un qui a un comportement agressif».

Vu le sémantisme pris par **goj** dans cette locution («acte d'intimidation, paroles agressives, défi»), l'indéfini *an* est accepté beaucoup plus facilement que pour les deux locutions précédentes. Trois locuteurs limitent son emploi à la temporalité passée – comme c'était déjà le cas pour *fè ganm* et *fè diez* –, mais tous les autres (12) l'acceptent à tous les niveaux temporels.

-3) Cependant, ce n'est pas pour autant que *goj* avec ce sens figuré s'émancipe facilement du V. Contrairement à toutes les locutions vues précédemment, la suppression du verbe est problématique: **fè goj** → +/- **goj** «intimidation, agressivité, menace verbale, défi». En effet, du témoignage de nos informateurs, *goj* avec son sens métaphorique ne peut s'émanciper du V que dans certaines collocations particulières, telles que: **Goj Frédérik pri** «L'agressivité/intimidation de F. a marché», ou **Goj-la pa pri** «Son



agressivité/intimidation n'a pas marché» (*Misié éseyé fè an goj, goj-la pa pri*). Par contre, la majorité des locuteurs interrogés n'acceptent pas les formulations - **Goj-la**<sup>28</sup> ! ni --(+) **Man pé pa sipoté goj-li-a**. «\*Je ne peux pas supporter son arrogance».

Le figement sémantique de la locution est donc plus important que celui de *fè ganm* ou *fè diez*, dont le signifié est entièrement compositionnel, grâce à la possibilité pour les N *ganm* et *diez* d'exister à titre indépendant. Par contre, les tests transformationnels montrent que le figement syntaxique ne suit pas systématiquement le figement sémantique, en particulier au niveau de l'ajout de l'indéfini, bien accepté par nos informateurs contrairement aux deux SF *fè ganm* et *fè diez*, pourtant plus compositionnelles. En effet, l'incidence du V au N peut être facilement retardée dans cette locution, car le concept exprimé est plus concret que celui correspondant à *ganm* ou *diez*, ce qui permet, en contexte approprié, son individuation par le déterminant indéfini.

### 3.2. Fè lestonmak<sup>29</sup>

Locution parasynonyme des trois locutions précédentes: «crâner, fanfaronner, faire le chef, frimer, mettre la pression sur qqn, défier qqn».

Ex. *Pannan konba-a, yonn ka varé lot, kok ka maté dématé, yonn ka ba lot masko, yo ka karé, ka fè lestonmak pou fè lènmi-yo pè*. (<http://www.patrimoines-martinique.org/?id=13&lang=gcf>)

«Pendant le combat, l'un attaque l'autre, les coqs se renversent et se redressent, ils se font des feintes, ils se pavanent, ils fanfaronnent pour faire peur à leurs ennemis.»

Cet exemple décrivant un combat de coqs illustre le passage du sens étymologique vers le sens polylexical. On est passé de «bomber le torse», en signe d'orgueil/ et de /domination/ (car *lestonmak* signifie «poitrine, thorax» en créole, sens hérité du français du 17<sup>e</sup> s.) vers «crâner, intimider», évolution présente également dans l'Océan Indien (DECOI 12/I, 68). On comparera également le fr. *la faire à l'estomac*, dont le rapport éventuel avec la SF créole reste à éclaircir.

---

<sup>28</sup> Nous avons toutefois interrogé uniquement deux personnes sur cette forme: il faudrait vérifier son inacceptabilité avec un nombre de locuteurs plus représentatif.

<sup>29</sup> Variante: *fè lestonm*. Rappelons qu'en créole, de nombreux substantifs sont issus de l'agglutination entre l'ancien article défini et le substantif français, l'ancien article ayant perdu toute valeur grammaticale. Nous avons donc ici le substantif *lestonmak* «poitrine», précédé d'article zéro.

Dans cette locution, le figement sémantique atteint un haut degré, l'expression n'étant pas compositionnelle, au sens où **lestonmak** seul ne peut en aucun cas prendre un sens métaphorique tel que «fanfaronnade, orgueil, pression...»: **fè lestonmak** → **lestonmak**: -

Cette impossibilité de suppression du V est sans doute corrélée à une acceptabilité moindre d'autres transformations. Ce qui est toutefois remarquable, c'est que la majorité des locuteurs acceptent néanmoins une relative autonomisation du N, sans que le sens polylexical en souffre:

Interrogation: +/-

**Ki lestonmak misié ka fè la?** «Qu'a-t-il à crâner comme ça?»: 10 +; 2-

Relativisation: +/-

**Ga/gadé lestonmak i ka fè la !** «Regarde comme il crâne !»: 12 +; 2 -; 2??

Clivage: +/-

**Sé lestonmak i ka fè**: 7+, 3-; 4??

Insertion de l'indéfini: +/-

**I (ka) fè an lestonmak**: 6+, 6-, 2??

Deux parmi les locuteurs qui acceptent l'indéfini l'associent à la temporalité passée, ce qui rejoint la tendance observée pour les quatre locutions précédentes.

Intensification par *Sé pa ti* ...: +/-

**Sé pa ti lestonmak i ka fè**: 9+, 1-, 1??

Intensification par *gwo* et par *yan*: +

**I ka fè gwo lestonmak<sup>30</sup>; I ka fè yan lestonmak !**

Quantification: (+)

**Misié ka fè an patjé lestonmak !**

Négation par *pies* antéposé: +/-

**I pa ka fè pies lestonmak**: 11 +; 3: -

Deux locuteurs soulignent l'incompatibilité pragmatique qui existe, à leurs yeux, entre la négation et le signifié polylexical, exprimant un comportement excessif.

Exclamation en *mi*: -(+)

**Mi lestonmak ! 2 +; 2 -**

Cette formulation est acceptée par deux locuteurs plutôt insécures. Pour les deux autres locuteurs, plus compétents, elle entraînerait un défigement sémantique engendrant le sens de «estomac – organe».

En conclusion: tout en étant supérieur à celui des quatre SF précédentes, le degré de figement syntaxique de cette locution reste

<sup>30</sup> 6 sur 12 interrogés acceptent également *bon*.

cependant relativement faible (même s'il varie légèrement en fonction de la position des locuteurs dans le continuum créole, tendant à augmenter avec la proximité du pôle basilectal). Cette relative liberté de structure semble montrer que le mot **lestonmak** tend à accéder dans cette locution à un signifié métaphorique à part entière, connotant l'idée de l'orgueil ou de l'agressivité, ce qui autorise à poser l'évolution  $[[V] + N] \rightarrow [V] + [N]$ .

### 3.3. Fè fal

«Faire le chef, fanfaronner; se comporter de manière arrogante envers qqn, etc.» Cette locution est un équivalent ancien de **fè lestonmak**, aujourd'hui peu usité en Martinique, sauf dans certaines zones rurales. Plusieurs de nos informateurs l'ignorent même. A la base de son signifié, nous retrouvons la même image que précédemment:

Cr. *fal*, «jabot, gosier, estomac, poitrine, ventre» < norm. *falle* «gosier, jabot, estomac, poitrine» (FEW 15/1, 105a-106a); on notera que le glissement sémantique vers un signifié du type «orgueil» est attesté dès le normand: à Lisieux, *fallu* «oiseau à grand jabot», signifie également «orgueilleux», tandis que dans l'Eure, *faire le fallu* (*fallu* étant un «pigeon à gros jabot») présente une ressemblance frappante avec la SF créole: «faire le gros, marcher avec un air important».

Il semble en effet qu'il s'agisse à l'origine d'une image ornithologique, d'autant qu'un locuteur de Basse-Pointe (66 ans) nous signale avoir souvent entendu l'expression dans sa jeunesse dans le milieu du combat de coqs.

La rareté de la SF en créole actuel est sans doute une des raisons de son figement syntaxique fort: contrairement aux locutions précédemment étudiées, elle n'autorise que deux transformations (pourtant, sur le plan sémantique, elle présente les mêmes prédispositions à l'affaiblissement du figement que *fè lestonmak*, car le mot *fal* est largement connu au sens de «gosier, estomac, ventre, poitrine»).

Parmi tous les tests, seule l'intensification en *gwo* est assurément positive: **I ka fè gwo fal: +**. Qui plus est, cette forme est la seule à être acceptée par certains locuteurs âgés, à l'exclusion de la forme de base **I ka fè fal**. L'insertion en *an + ti* semble fonctionner également (**I ka fè an ti fal anlè mwen**), cependant, sous réserve, un seul locuteur nous l'ayant spontanément livrée, sans que cette forme ait fait l'objet d'une interrogation explicite.

### 4. SF sans tête sémantique $[[V] + N]$

#### 4.1. Bay chabon

Ex. *An ti krab ki té di'y bay chabon avan two ta ni tan baré yo.* (Térèz Léotin, *Lespri Lanmè*, 92) «Un petit crabe qui lui avait dit de *faire vite* avant que le soir ne les surprenne».

Cette locution, en train de tomber en désuétude<sup>31</sup> - signifiant littéralement «donner du charbon» - présente une polysémie, non reflétée dans les dictionnaires, qui ne rendent compte que du sens 1 «accélérer, se dépêcher». Le sens 2, «embêter qqn», nous a été dévoilé par plusieurs informateurs, notamment âgés, dont certains ne connaissent justement que ce deuxième sens (sans doute obtenu par subduction à partir de la globalité signifiante au sens de «chauffer, accélérer»). Dans notre questionnaire, nous nous limitons au sens 1, bien plus fréquent.

La suppression du verbe, l'interrogation, la passivation sont refusées à l'unanimité. L'insertion de l'indéfini est acceptée par un seul locuteur sur 16, qui tend toutefois à franciser son créole. L'insertion de *an ti* (**Bay an ti chabon !**, litt. «Donne un petit charbon !») et la négation (**I pa ka bay pies chabon**, litt. «Il ne donne aucun charbon») présentent un score identique: 13-; 3 +; 1??

Les trois réponses positives émanent de locuteurs relativement insécures. D'autres locuteurs font état d'une incompatibilité pragmatique entre les notions de diminution et de négation, véhiculées par *ti* et par *pa...pies*, et le sens intensif de la SF.

Les avis sont un peu plus partagés pour la relativation et pour le clivage: -(+), avec les scores suivants: **Ga chabon i ka bay !** (litt. «Regarde le charbon qu'il donne !»): 8-; 6+; 2??, **Sé chabon i ka bay** (litt. «C'est du charbon qu'il donne.») ! 8-; 3+; 2??

Cependant, les réponses positives émanent essentiellement de locuteurs situés haut sur le continuum, alors que le créole «classique» emploierait des formes plus cohésives, telles que: *Fout i ka bay chabon !*, litt. «Comme il donne du charbon !», «Comme il va vite !», *Fout misié ka ba loto-a chabon !*, litt. «Comme ce type donne du charbon à la voiture !» ou bien «*Fout i ka bay vites, ka bay chabon !*», litt. «Comme il donne de la vitesse, du charbon !»

Les seules transformations qui tendent à emporter l'adhésion des locuteurs sont les tours intensifiants: **Misié ba yan chabon !** «Il est passé très

<sup>31</sup> Plusieurs informateurs nous ont confié qu'ils n'employaient guère cette expression et que si elle reste connue de la population, ce serait surtout grâce au tube *Bay chabon* de Kassav.

vite!», **Ba yan chabon alé !** «Vas-y ! Accélère !»: +(-), **I ka bay bon chabon**, «Il va très vite»: +, **Sé pa ti chabon i ka bay**, même sens: +.

Compte tenu du nombre peu élevé de personnes nous ayant livré le sens 2, «embêter» (moins courant et sans doute plus ancien), et de leurs réponses peu explicites, il nous est impossible de porter un jugement concluant sur la relation entre les degrés de figement et la polysémie de cette SF. Notons néanmoins – et cela s’inscrit dans la logique de nos observations – que, pour un locuteur, le clivage activerait le sens 2 de «embêter qq».

La possibilité des seules modifications intensifiantes semble refléter une incidence précoce V – N, caractérisant la notion évoquée. Ce figement syntaxique important serait également lié à un certain degré d’opacité sémantique, même si l’on remarquera la possibilité d’avoir – du témoignage d’un locuteur de Basse-Pointe (55 ans) – *I pasé épi chabon*, «Il est passé vite» (litt. «Il est passé avec charbon»), *I pasé épi yan chabon !* «Avec quelle vitesse il est passé !», et surtout *Lè i ka woulé épi chabon-tala*, litt. «Quand il roule avec ce charbon», donc «à cette vitesse», qui semblerait témoigner d’une amorce de désolidarisation de l’expression, où *chabon* équivaut globalement à «vitesse».

#### 4.2. Bay gaz

Cette locution (litt. «donner du gaz») constitue un équivalent moderne de *bay chabon*, présentant la même polysémie: sens 1 «accélérer» et sens 2 «embêter». Contrairement à *bay chabon*, c’est le sens 2 qui est devenu particulièrement usuel, et nous nous limitons donc à ce deuxième signifié dans notre questionnaire.

Ex. *An Tan Robè man té an kay an pay, moustik manjé mwen ek i pa janmen ba mwen gaz konsa!* (Jid, *Kréyolad* 527, 5/7/2014) «Au temps de l’amiral Robert, j’habitais une case en paille, les moustiques me dévoraient mais ils ne m’ont jamais causé un désagrément pareil !»

La locution présente un degré de figement nettement moins important que *bay chabon*, ce qui semble être corrélé à une valeur métaphorique que *gaz* tend à acquérir au sein de cette SF. La locution, à l’origine du type 3: [[V]+N], finit par se retrouver à la limite entre les types 2 ([V] + [N]) et 3.

Seule la passivation – sans surprise – est refusée par tous les locuteurs: **Gaz ka bay isia**: -, (litt. «Du gaz est donné ici»), alors que l’acceptabilité du clivage paraît moyenne:

**Sé gaz i ba mwen.** (8 +; 5-, 1??). On dirait plus spontanément *I ba mwen bon gaz.*

La plupart des autres tests livrent des résultats positifs:

Quantification: +

**I ka ba mwen anlo gaz.** (litt. «Il me donne beaucoup de gaz»), «Il m'embête énormément.»

Interrogation: +

**Ki (kalté) gaz i ba'w la?** (litt. «Quel gaz il t'a donné là?»), «Comment il t'a embêté?» (15+; 1-; 1??).

Relativisation: +

**Ga gaz i ka ba mwen la !** (litt. «Regarde le gaz qu'il me donne là !»), «Regarde comme il m'embête !» (16+, 2-)

Intensification: +

**Yo ba mwen bon gaz ! +; Sé pa ti gaz yo ba mwen ! +**

Le test suivant semble témoigner d'une tendance à une autonomisation partielle de la métaphore *gaz* au sens de «embêtement» ou «personne qui importune». En effet, l'exclamation en *mi* est globalement acceptée (16 +):

**Mi gaz, é !/Mi gaz, mi !**, litt. «Quel gaz !»: «Quel embêtement !» ou bien, pour certains informateurs, «Quel emmerdeur !»

Cette tendance reste toutefois partielle, car sept informateurs préfèrent ajouter une relative restituant la locution: *Mi gaz misié ba mwen!*, trois d'entre eux la considérant même comme une condition *sine qua non* de cette transformation. De plus, la réalisation de ces sens métaphoriques autonomes ne paraît pas évisageable en dehors d'un contexte déictique explicite (elle est d'autant plus difficile que le composé *gwo gaz* signifie «homme nanti»). A défaut, *gaz* ne peut s'émanciper de la SF avec ces deux sens, comme en témoigne le test de suppression du V: **Yo ni an gwo gaz: --(+)**, litt. «Ils ont un gros gaz (/souci, problème)»: 16-; 1+.

### 4.3. Fè chien

Cette SF dénote une multiplicité abondante: «être extrêmement nombreux, banal» (litt. «faire chien», «être comme des chiens», donc /omniprésent/, et /sans valeur/). Le trait /dépréciatif/ dérive de la mauvaise estime du chien dans la culture créole. Pour cette même raison, une contrainte sélectionnelle pèse sur le sujet de cette SF, qui, pour la grande majorité des locuteurs, ne saurait être humain. On aura typiquement *Mango ka fè*

*chien*, *Pwason ka fè chien*, ou bien simplement *Sa ka fè chien*. De plus, la locution n'est guère fréquente, du moins en milieu urbain.

Aucune modification n'est acceptée par nos informateurs, ni même les tours intensifiants en *bon*, en *sé pa ti* et en *yan*.

Les modifications conduisent systématiquement au défigement, suggérant à des locuteurs des signifiés métaphoriques (non lexicalisés) fondés sur des sèmes afférents du sémème 'chien'<sup>32</sup>, tels que: **Moun ka fè chien**: «Yo malélivé, yo kon dé chien» ou «Moun ka drivé, moun pa ka fè ayen», «Des gens traînent çà et là, ils ne font rien»; **Mango pa ka fè pies chien anba pié-mango-a**: «Mango n'est plus à l'état sauvage, il est commercialisé.» (suggestion prudente d'un locuteur insécure); **Ki chien yo ka fè la?** → *Ki kout chien yo ka fè la?*, (litt. «Quel coup de chien ils font là?») «Quelle atrocité ils me font là?», voire **Chien ka fet anba pié mango-a**, litt. «Des chiens sont faits sous le manguier»: «Yo ka koké», «Ils font l'amour» !

Cette SF présente donc un figement syntaxique maximal, ce qui est dû à la structure [[V] + N], subduite dans sa totalité.

Tests de figement syntaxique: tableau comparatif

---

<sup>32</sup> Le mot *chien* seul est une métaphore lexicalisée «individu moralement méprisable, salaud».

	Suppression du V	Interrogation : <i>ki</i> + N	Relativisation	Clivage	Intensification par <i>bon</i> et/ou <i>gwo</i>	Intensification par <i>Sé</i> NEG + <i>ti</i>	Insertion d'article indéf.i	Négation par antéposition de <i>pies</i>
Bay balan	+	+/- sens2	+ /- sens2	+/-	+ sens2		+ sens2	+ sens2
Bay lavwa	+	-(+)	+		(+)		+/-	+
Fè jé	+	+	+	+	+	+	+	+
Fè lafet	+	+	+	+	+	+	+	+
Fè ganm	+	+	+	+	+	+	+/-	+
Fè diez	+	+	+	+(-)	+	+	-(+)	+(-)
Fè goj	+/-	+	+	+	+	+	+	+(-)
Fè lestonmak	-	+(-)	+(-)	+/-	+	+(-)	+/-	+(-)
Fè fal	-	-	-	-	+	-	-	-
Bay chabon	-	-	-(+)	-(+)	+	+	-	--(+)
Bay gaz	--(+)	+	+	+/-	+	+	<sup>33</sup>	<sup>34</sup>
Fè chien	-	-	-	-	-	-	-	-

	Passivation	Intensification par <i>yan</i>	Insertion de <i>an</i> + <i>ti</i>	Possessivation	Exclamation <i>mi</i> + N !	Quantification
Bay balan	-		(+)			
Bay lavwa	(-)		+			
Fè jé	-					
Fè lafet	-					
Fè ganm	-	+		+	+(-)	+
Fè diez	-	+		+	+(-)	+
Fè goj	-	+			+(-)	+
Fè lestonmak	-	+			-(+)	(+)
Fè fal	-		(+)			-
Bay chabon	-	+(-)	--(+)		(+)	
Bay gaz	-				+	+
Fè chien	-	-				



## Conclusion

La batterie de tests que nous avons mise en œuvre constitue une première approche, qui devra sans doute être affinée à mesure qu'avanceront les recherches sur les SF créoles. Toutefois, elle nous permet déjà d'obtenir une idée globale du fonctionnement des séquences et de prendre la mesure des enjeux méthodologiques liés à cette problématique.

Quant aux degrés de figement sémantique, nous avons noté une tendance générale à la transparence sémantique (donc au figement incomplet), avec des mouvements à partir du type 3, sans tête subduite [[V] + N], vers les types 2 et 1, [V] + [N] et [V] + N, à tête figurée ou lexicalisée (*fè ganm* (?), *fè diez*, *bay gaz*, voire *fè lestonmak* et *bay chabon*), des tendances à la réactivation des métaphores lexicalisées (*fè ganm* ↔ *fè diez*) et à la polysémie des SF (*fè jé*, *fè lafet*, *bay gaz*, *bay chabon*). Ces tendances semblent aller de pair avec le caractère fortement motivé et expressif du vocabulaire créole.

Quant au figement syntaxique, il s'avère être fonction de plusieurs facteurs interconnectés: du figement sémantique, mais également du caractère du signifié polylexical, entraînant une incidence plus ou moins précoce du V au N<sup>33</sup>, ainsi que de la fréquence d'usage de la SF.

On observe en outre des différences de degré de figement en fonction de la position des locuteurs dans le continuum créole. En règle générale, la tendance au figement augmente dans les variétés proches du pôle «basilectal». Cependant, l'inverse est également attesté, bien que le cas de figure soit beaucoup plus rare: un figement excessif peut être parfois privilégié par certains locuteurs faiblement compétents, et devient alors, au contraire, indice d'une forme de «décréolisation».

Dans un esprit inverse, nous constatons une tendance à la libération de la syntaxe des SF sous la plume d'auteurs créolophiles, dans l'effort de faire varier le créole en faisant appel à des potentialités du système inexploitées par l'usage. Typiquement, un intellectuel créole, remarquant l'absence dans l'usage de l'une des modifications proposées, s'empresse de remarquer: «Moi d'ailleurs, si un jour j'écris, je vais mettre cette forme ... Elle me paraît correcte.»

Toutefois, par-delà cette fluctuation liée à la variabilité des usages, il est tout à fait possible d'établir une grammaire de la SF créole. L'approche statistique montre clairement que bien des traits sont communs aux variétés que nous avons – de façon simplifiée –

---

<sup>33</sup> Il s'agit de l'un des aspects de la globalisation sémantique, analysée par Mejri (1998).

caractérisées comme le «type basilectal» et les «mésoslectes». L'étude de la SF créole devra donc prendre en considération cet aspect systémique en même temps que la variation présente dans l'usage effectif<sup>34</sup>.

## Bibliographie

- Bernabé, J. (1983) *Fondal natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 3 vols.
- DECA = *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, fichiers provisoires:  
<http://www.uni-bamberg.de/romling1/deca/fichiers-provisoires>.
- DECOI = Bollée, A. (2007) *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien, 1<sup>ère</sup> partie, mots d'origine française*, 12/1, Hamburg, H. Buske.
- DMF = *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)*: <http://www.atilf.fr/dmf/>
- FEW = von Wartburg, W. et al. (1922) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes*, Tübingen et Basel, Mohr-Hebing et Lichtenhahn, 25 vols.
- Gross, G. (1996) *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, col. L'Essentiel français.
- Gross, M. (1982) «Une classification des phrases 'figées' du français», *Revue québécoise de linguistique* 11 (2), 151-185.
- Guillaume, G. (1971) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, série B, Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, ed. Valin, R., Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 2 vols.
- Librova, B. (2010) «La psychomécanique guillaumienne et la métaphore: la subduction reconsidérée», *L'Information Grammaticale*, 126 (6), 2010, 42-50.
- Mejri, S. (1998) «La globalisation sémantique», *Neophilologica*, 13, 83-92.
- Mejri, S. (2005) «Figement absolu ou relatif: la notion de degré de figement», *Linx*, 53, 183-196.
- Mejri, S. (2011) «Figement, collocation et combinatoire libre», *Le figement linguistique. La parole entravée*, J.-C. Anscombe/S. Mejri, dir., Paris, Champion, col. Lexica, Mots et dictionnaires 18, 63-77.
- Moïse, B./Recoque, M.-N. (1994) *Dictionnaire d'expressions créoles par mots*, Fort-de-France, Désormeau.

---

<sup>34</sup> Nous tenons à remercier ici Michel Dispagne pour ses conseils et pistes d'enquête, ainsi que Roger Ebion, Gina Baccarard, Daniel Bardury et Mandibélé pour leurs précieuses informations et points de vue sur les questions soulevées par les tests transformationnels.

- Picoche, J. (1995) «Une terminologie lexicale d'inspiration guillaumienne», *Etudes de lexicologie et de dialectologie*, rassemblées par N. Andrieux-Reix et G. Hasenohr, Paris, CILF.
- Prudent, L.-F. (1981) «Diglossie et interlect», *Langages*, 15 (61), 13-38.
- Prudent, L.-F. (1993) *Pratiques langagières martiniquaises: genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- Rastier, F. (1987) *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaire de France.
- RC = Confiant, R. (2007) *Dictionnaire créole martiniquais – français*, Matoury, Ibis Rouge.

LIBROVA, Bohdana, Maître de Conférences  
Université Nice Sophia Antipolis  
<librova@yahoo.com>